

Industrie

Technicien de maintenance d'engins et de matériels "machinisme agricole"

Types d'emplois accessibles : diéséliste agricole.;mécanicien de machines agricoles,technicien de maintenance en matériel agricole

DURÉE

10 mois environ (1 400 heures).Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel de niveau 4 (bac pro) de technicien/ne de maintenance d'engins et de matériels machinisme agricole.

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

20 887€

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

> Pour en savoir plus

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Deux profils sont possibles.

- 1) Niveau de mathématiques et français de classe de 1^{re} technique ou professionnelle.
- 2) Niveau de mathématiques et français de fin de BEP toutes spécialités avec une expérience en réparation de véhicules ou d'engins ou en maintenance industrielle.

OBJECTIFS

- Assurer le diagnostic, la remise en état et le dépannage des matériels agricoles
- Assurer l'entretien et la maintenance des engins et des matériels

PROGRAMME DE FORMATION

La formation se compose de 6 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine)

Module 1. Réaliser l'entretien périodique de base des matériels : réception d'un matériel pour réaliser les opérations d'entretien périodique - entretien et contrôle des circuits électriques (4 semaines)

Module 2. Réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécanosoudées : réalisation de pièces mécaniques simples (usinage), d'assemblages de pièces mécaniques démontables ainsi que de pièces mécanosoudées (3 semaines)

Module 3. Etablir la prise en charge, effectuer l'entretien préventif des systèmes des matériels : prise en charge d'une intervention et remplacement des organes périphériques du moteur thermique - contrôles et entretien des embrayages, de la transmission, des circuits hydrauliques, des systèmes de freinage et des éléments de direction (7 semaines)

Période en entreprise (2 semaines)

Module 4. Réparer la motorisation Diesel : réparation des moteurs Diesel - remise en état des circuits électriques d'un moteur Diesel (5 semaines)

Module 5. Etablir et contractualiser la prise en charge d'un matériel, réparer les systèmes de servitude, les équipements et les éléments de la transmission : gestion de la maintenance d'un parc de matériel - manipulation des fluides frigorigènes - remise en état des organes de transmission, de freinage et des circuits hydrauliques (7 semaines)

Module 6. Diagnostiquer et réparer les systèmes de servitude, les équipements hydrauliques et les éléments de la transmission des matériels agricoles : diagnostic et remise en état des systèmes électriques et électroniques embarqués - diagnostic et remise en état des éléments de transmission, de freinage et des circuits hydrauliques - maintenance des équipements spécifiques du machinisme agricole (7 semaines)

RÉSULTATS

Données 2023

50 % de stagiaires satisfaits

66,7% d'accès à l'emploi dans les 6 mois

100 % de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
prix affiché

- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis

- En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RNCP de la formation (indiqué dans le programme téléchargeable sur la page internet de la formation), pour accéder à des informations sur la certification, en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier
- passerelles vers d'autres certifications

> Consultez le site de France Compétences

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la

Période en entreprise (3 semaines)

Les aspects liés au développement durable et à la révolution numérique sont traités tout au long de la formation : paramétrer les systèmes d'autoguidage par satellite pour les machines, robots pour la traite ou le désherbage pour limiter les consommations de carburants, de produits utilisés et les émissions de CO2 – utiliser les outils de diagnostic pour l'optimisation des matériels - trier les déchets (huiles usagées, filtres, pneus, batteries....).

Session d'examen (1 semaine)

CERTIFICATION

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (bac pro) de technicien/ne de maintenance d'engins et de matériels "machinisme agricole". Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules : CCP - Assurer l'entretien et la maintenance des engins et des matériels = module 1 + module 2 + module 3 CCP - Assurer le diagnostic, la remise en état et le dépannage des matériels agricoles = module 4 + module 5 + module 6 A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé

Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme au Référentiel d'évaluation des Titres professionnels et CQP

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
à prix appel

certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

INSCRIVEZ-VOUS



POUR EN SAVOIR PLUS

afpa.fr

3936 Service gratuit
prix appel